



Un Concept réellement novateur

L'eau pour Valeur ajoutée,
le Savoir Faire pour créer la différence

Pourquoi rejoindre Crescend'eau

Nous vous proposons de développer votre propre entreprise tout en bénéficiant des avantages d'une enseigne en phase de progression...

Nous voulons rassembler tous les entrepreneurs qui souhaitent créer leur entreprise dans le domaine du sport/loisir aquatique. Non seulement les professionnels du sport mais aussi les investisseurs, de plus en plus nombreux, qui veulent investir dans une affaire à fort potentiel, dans un secteur porteur.

Notre expérience... et des services supports adaptés pour un gain de temps et vous permettre de bénéficier de nos réussites...

Agencement, formation, marketing, communication (flyers, site internet...)... l'aide à l'installation selon les grandes lignes suivantes :

Etude et faisabilité de votre projet, financement, législation, déclarations... business plan...

Techniques et mémo travaux à prévoir, recommandation enseignes partenaires...

Accompagnement

Une équipe d'expert au service du réseau :

- 🏊 Un cabinet d'expert comptable
- 🏊 Un cabinet d'avocat
- 🏊 Une expert piscine (définition du cahier des charges et réception des bassins)
- 🏊 Un spécialiste du traitement de l'eau
- 🏊 Un fabricant piscine hors sol à débordement
- 🏊 Un cahier des charges précis (emplacement local, piscine-structure-isolation déshumidification – agencement...)
- 🏊 Un cabinet d'architecte
- 🏊 Un fournisseur dans chaque corps de métier ! Vous pouvez également choisir de travailler avec votre partenaire local pour des questions de proximité de SAV etc... (un cahier des charges vous sera remis !)
- 🏊 Fournisseurs matériel aquatique (nombreuses gammes éprouvées dans nos centres pour plus de certitudes !) **En réseau avec les plus grands organismes de formation et fabricant de matériel aquatique**
- 🏊 Un Site Internet avec un espace réservé pour chaque club

Pour en savoir plus, contactez-nous :

Fabien Dezier, 31 avenue Jean Antoine, 16600 Ruelle sur Touvre
Fabien.dezier@gmail.com 06 86 22 29 46



Rejoignez notre réseau

2 centres en Charente

🏊 2011 à l'Isle d'Espagnac

🏊 2013 à Chateaubernard/Cognac

2 prochainement

Les chiffres Clés

CA moyen par centre pour un bassin :

18 000 € mensuel (base chiffres n-1 et n-2)
source Crescend'eau L'Isle d'Espagnac

Surface moyenne d'un centre :

à partir de 200 m² pour un bassin
(surface maximale de 600 m²)

Apport minimum conseillé :

à partir de 20 000 €, de manière générale
20 % du montant total du projet

Droit d'entrée : 9 000 € HT

5 000 € HT pour les sites suivants
Redevance 250 € HT pour la publicité
et fonctionnement / mensuel
Investissement et Aménagement
intérieur au concept
(hors achat ou location bâtiment)
150 000 € à 200 000 € HT

Retour sur Investissement sur 3 à 5 ans



OUVREZ votre centre aquatique Crescend'eau

Droits d'entrée : 9 000 €

Apport personnel : 20 à 30.000 €

Redevance fonctionnement : 250 € par mois

Redevance publicitaire : Incluse dans les redevances de fonctionnement

Royalties : 0

Investissement global : 150.000 à 200.000 € HT

CA réalisable après 2 ans : 250.000 € HT

Surface moyenne : 200 à 600 m² (option 1 à 2 bassins)

Type de contrat : Licence de marque

Aide au financement : Montage de dossier de financement

Accompagnement : Administratif, formation, financement, gestion

Précisions

Surface moyenne : de 200 à 600 m² selon zone de chalandise

Aménagements : de 400 à 700 €/m²

Fonds propres requis : de 20 à 30 %

Zone de chalandise : + de 35 000 habitants

Retour sur investissement : 3 à 5 ans

FORMATION ET ASSISTANCE

🏊 Formation complète sur site avant ouverture

🏊 Accompagnement à l'ouverture et ensuite deux fois par an.

PROFIL REQUIS

🏊 Investisseurs

🏊 Sportifs désireux de se reconvertir

🏊 Passionnés de sport